

**Le tourisme dans les métropoles françaises
Paris, Lyon et Bordeaux**

(dossier électronique)

Vous ferez un commentaire raisonné de ce dossier, et vous le présenterez sous forme de diaporama avec le logiciel PowerPoint (soyez sûr/e que le document s'ouvre sous powerpoint version 2003). Amenez votre diaporama sur une clé usb.

Ce dossier comporte :

Des documents annexes au format PDF

Doc A - Plaquette en anglais de la Mairie de Paris.

Doc B – Plan touristique de la ville de Bordeaux.

Doc C – Plan touristique de Lyon.

Doc D – Quartier UNESCO (Patrimoine mondial) de Lyon.

Doc 1 - la page d'accueil du site officiel de la ville de Lyon traitant du site UNESCO (Lyon est patrimoine de l'Humanité)



LYON.FR

Site officiel de la Ville de Lyon



Accédez à votre arrondissement

1	2	3
4	5	6
7	8	9

Vie municipale

Tourisme

Culture

Sports

Cadre de vie

Transport

Economie

Enseignement

Enfance

Solidarités

Santé

International

Sécurité

Urbanisme

Vous êtes ici : [Tourisme](#) > [Patrimoine Mondial](#)






► Bienvenue sur le site historique de Lyon, inscrit par l'Unesco

Bienvenue sur le site historique de Lyon, inscrit par l'UNESCO.

Vous êtes au coeur d'un territoire de près de cinq cent hectares, où la totalité de l'histoire de Lyon s'est déroulé sans interruption pendant 2 000 ans... Durant toute cette période, ce territoire est resté habité, vivant et animé.





" Lyon, exemple éminent d'établissement humain, représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaire ", a déclaré le Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Alors que dans la plupart des villes européennes, les quartiers se sont développés en se reconstruisant sur un même lieu, à Lyon, la géographie a permis que ces quartiers s'étendent vers l'Est au cours des siècles, offrant une remarquable continuité physique des centres de chaque époque.

Aujourd'hui la vie continue sur le site historique de Lyon, coeur de la cité, avec ses restaurants, hôtels, commerces lieux culturels et de loisirs. Un coeur qui poursuit sa modernisation et la mise en valeur de ses immeubles, tout en soignant les perspectives de ses places, collines et fleuves.

Lyon vous invite, grâce à quatre itinéraires sélectionnés, à vous projeter de l'antiquité à la Renaissance. Pour en savoir plus, connaître les secret de l'histoire de la ville, cliquez...

! – le document annexe D est une carte de ce périmètre.

Doc 2 - la page d'accueil du site officiel de la ville de Paris traitant du tourisme.



Tout le Paris, tout Paris




[More](#)





Hôtels & hébergements

Musées & monuments

Sorties & événements

Shopping & mode

Restaurants & cafés

Excursions & balades

Transports & plans

Paris pratique

parisinfo.com, pour les professionnels c'est aussi...

- > Presse & Opérateurs Touristiques
- > Professionnels parisiens
- > Se réunir à Paris

Une fois à Paris, venez nous voir dans nos bureaux !



Recherche

Le Site officiel de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris

Mardi 20 mai 2008 11:57 (Paris GMT+2)



Votre hôtel en ligne !

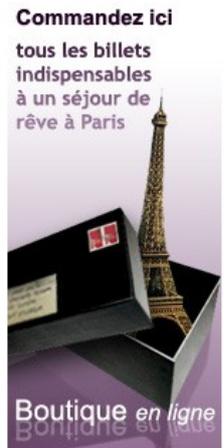
Offres spéciales



Commandez ici le Paris Museum Pass

2, 4, 6 Jours Un coupe-file pour 60 musées & monuments !





Commandez ici tous les billets indispensables à un séjour de rêve à Paris

Boutique en ligne

Découvrez les incontournables de Paris

Sorties & événements



Nuit des Musées
Le 17 mai 2008

Vu le succès rencontré par l'édition précédente, on ne se fait guère de souci pour la version 2008 de la Nuit des Musées. Il faut dire que l'idée est séduisante, le programme souvent alléchant et la réalisation... étonnante...



Céline Dion
Du 19 au 27 mai 2008

Réservez maintenant !

Après près de 3 ans de représentations 5 soirs par semaine à Las Vegas et quelques albums, la plus célèbre des québécoises déposera ses valises au Palais Omnisports de Paris Bercy pour 10

Transports & plans

Ouverture du métro jusqu'à 2h15 les vendredis soirs !

?

Mai, 2008

<< **Aujourd'hui** >>

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Sélectionner une date



Doc 3 – Lyon capitale européenne de la culture 2013 ?

Source : site internet officiel de la candidature.



LYON 2013
Capitale européenne
de la culture
Ville candidate

| 800 abonnés à la newsletter

40 000 pages visitées par mois sur le site



↓ COMPRENDRE
↗ SOUTENIR
↗ PARTICIPER
↗ ÊTRE INFORMÉ

↗ Lyon, atouts et spécificités ↗ Le projet ↗ Territoires ↗ L'Équipe

Site stratégique
Lyon jouit d'un positionnement idéal dans le territoire régional, national et européen.

Située sur ce que Fernand Braudel nomme un méridien faste, Lyon est ville-carrefour par excellence. Au confluent du Rhône et de la Saône, elle bénéficie des avantages d'une position de contact entre l'Europe septentrionale et l'Europe méditerranéenne. Lyon, et plus encore sa région, occupe une position centrale en Europe. Rhône-Alpes cumule les atouts de situation. Ne se résument pas à son axe nord sud (sillon rhodanien Rhône-Saône), elle est reliée aux pôles régionaux du Massif central ou des Alpes, avec des prolongements transfrontaliers (vers la Suisse et vers l'Italie) qui renforcent ces axes en complétant le treillage régional. Géographique, l'interconnexion est également modale. La voie d'eau, la route, la voie ferrée (région pionnière pour le train et le TGV), et la voie aérienne sont reliées sur des plateformes multimodales.

Ville de confluences
Ville en mouvements
Ville d'art et de patrimoine
Ville de culture et de création
Ville responsable

↗ Capitale européenne de la culture ?

Présentation : Le titre de « Capitale Européenne de la Culture » a été conçu par l'[Union Européenne](#) pour contribuer au rapprochement des peuples européens et affirmer le rôle central des villes dans les domaines artistique et culturel. [En savoir plus](#)

Règles du jeu : Ce titre est délivré par le conseil des Ministres de l'Union Européenne et ses modalités d'attribution sont désormais établies par la décision du Parlement Européen du 24 octobre 2006. [En savoir plus](#)

Calendrier : La procédure de désignation de la ville française a été précisée dans un décret du 1er ministre le 14 mai. Elle se décompose ainsi :

- Pré-sélection jusqu'au 15 novembre 2007
- Sélection jusqu'à l'automne 2008

[En savoir plus](#)



Ville de confluences



Depuis vingt-cinq siècles, Lyon est à la confluence de courants culturels, artistiques, philosophiques, spirituels, politiques, économiques ou sociaux, qui l'ont construite et continuent de la façonner. Partageant, illustrant et contribuant aux grands mouvements européens des arts et des idées, Lyon revendique pleinement un rôle dans la culture européenne, hier et aujourd'hui.

Ville d'art et de patrimoine



Au titre de Capitale européenne de la Culture, Lyon offre l'écrin de sa beauté. Une beauté héritée qu'elle s'attache dans ses politiques urbaines et architecturales à conserver, à retrouver quand il se doit, à améliorer quand faire se peut.

En 1998, l'UNESCO a inscrit son centre historique (500 hectares, 10% du territoire de la ville) au Patrimoine mondial de l'Humanité. De par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon est l'illustration rare des progrès et de l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles. Ce qui fait dire de Lyon qu'elle est un idéal type de la ville européenne.

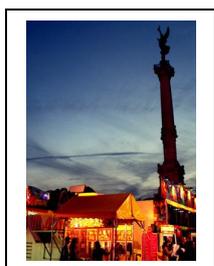
Cette continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, distinguée par l'UNESCO, témoigne des traditions culturelles apportées par les marchands le plus souvent de diverses régions de l'Europe, traditions qui ont fusionné pour donner naissance à une communauté. Dans la diversité culturelle européenne s'est forgée, peut-on dire, l'identité lyonnaise.

Ville en mouvements

Depuis vingt ans, Lyon travaille sa métamorphose. Elle a abordé symboliquement le troisième millénaire à travers un ensemble de grands projets urbains dont certains viennent de s'achever quand d'autres sont encore en cours ou à venir. Ainsi se modernise son image, se façonne sa réalité de ville internationale.

Doc 4 - Bordeaux capitale européenne de la culture ?

Source : site internet officiel de la candidature.



Depuis 1985, l'Union Européenne délivre chaque année à une ville le titre de Capitale européenne de la culture. Les 27 états membres sont invités à accueillir cette manifestation à tour de rôle. Après Lille en 2004, une ville française sera de nouveau désignée comme Capitale européenne de la culture en 2013 ; une ville slovaque (non désignée à ce jour) partagera ce titre cette même année. Lors de la pré-sélection des villes françaises candidates au titre de Capitale européenne de la culture, le jury composé d'experts européens et français, réuni à Paris le 19 décembre, a retenu la candidature de Bordeaux.

Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, à l'initiative de ce projet avec le soutien unanime et engagé du conseil régional d'Aquitaine, du conseil général de la Gironde, et de la communauté urbaine de Bordeaux, se réjouit tout particulièrement de la pré-sélection du dossier Bordeaux 2013 et félicite les porteurs de projets, sous la houlette de Richard Coconnier, pour le remarquable travail effectué en quelques mois. *« C'est une très bonne nouvelle pour Bordeaux. Le passage victorieux de cette première étape est la reconnaissance du foisonnement culturel de Bordeaux, de son agglomération et de sa région et de la capacité des acteurs culturels à se mobiliser autour d'un projet commun. »*

Beaucoup reste cependant à faire avant le choix final. Le maire de Bordeaux appelle tous les Bordelais qui ont déjà manifesté leur enthousiasme, les acteurs de l'art et de la culture, les institutions de la région et au-delà des Pyrénées à se mobiliser pleinement pour ce projet jusqu'au rendez-vous final.

Bordeaux a toujours eu une vocation européenne, liée notamment à son activité portuaire, au commerce international du vin et aux nombreuses vagues d'immigration-émigration qui ont marqué son histoire. Riche d'une forte activité dans les principaux champs de l'expression artistique, Bordeaux, désormais inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, défendra à travers sa candidature l'attractivité européenne d'une ville en pleine évolution.

Notre candidature sera aussi celle du sud-ouest européen. Citoyens de la " vieille Europe ", porteurs d'une longue histoire commune, nous vivons dans une Europe désormais ouverte à 27 pays, dont l'axe de gravité se déplace au nord et à l'est. Bordeaux se situe aujourd'hui à la périphérie du continent et affirmera sa singularité géographique et culturelle : latine, sudiste et atlantique.

Doc 5 - La fête des lumières à Lyon

Source : site internet officiel.

8 décembre - Fête des Lumières



Le 8 décembre

Chaque 8 décembre, les lyonnais allument de petits lampions sur leurs fenêtres en hommage à la Vierge puis descendent se promener dans la ville alors embrasée de milliers de lumignons et animée par des spectacles originaux dans l'ensemble des quartiers.

Ces illuminations constituent une tradition fortement ancrée dans la vie de la cité et attire des centaines de milliers de visiteurs chaque année.

Cette tradition est née il y a près d'un siècle et demi. Le 8 décembre 1852, doit avoir lieu l'inauguration de la statue de la Vierge Marie, érigée sur la colline de Fourvière. Un moment important pour tous les croyants de la ville puisque cet événement avait été reporté à cause d'une crue de la Saône. Il aurait dû à l'origine se dérouler le 8 septembre, jour de la fête de la Nativité de la Vierge et date anniversaire du vœu des échevins de 1643. Or en ce soir du 8 décembre, alors que la Fête se prépare et que les notables catholiques lyonnais proposent d'illuminer les façades de leurs maisons comme cela se fait traditionnellement pour les grands événements, un orage s'abat sur Lyon et menace une fois de plus la cérémonie. Mais heureusement le temps redevient clément. Alors la population qui avait tant attendu cette manifestation illumine d'un geste spontané ses fenêtres et descend dans les rues. Elle conservera cette coutume jusqu'à nos jours.

Autour de cette fête religieuse et traditionnelle, des mises en lumière spectaculaires sont effectuées depuis quatre ans dans le cadre d'un « festival lumière » devenu « Fête des lumières », pendant 4 jours autour du 8 décembre, en parallèle du **Plan Lumière** qui réalise une scénographie lumineuse dans tous les quartiers de la ville en mettant en lumière les principaux sites et monuments de la ville et qui fait désormais référence en France et à l'étranger.

La Ville de Lyon, a pris l'initiative de créer un réseau international des villes de lumières dans l'objectif de réunir en un véritable forum de communication, les municipalités et intervenants professionnels de tous pays, en multipliant échanges d'informations et d'expériences dans le domaine de la lumière et promouvoir la lumière au service des villes comme outil majeur de la vie, de l'architecture et de l'aménagement urbains. Aujourd'hui, c'est une trentaine de villes du monde entier qui a manifesté sa volonté de rejoindre **LUCI Association**, présidée par la Ville de Lyon, (Lighting Urban Community International), et de participer à ses travaux.

 **8 décembre - Fête des Lumières**

Doc 6 - Le nouveau Plan Lumière à Lyon

Source : http://www.lyon.fr/vdl/sections/fr/urbanisme/plan_lumiere_1



L'excellence des compétences lyonnaises dans le domaine de la « conception lumière » et de l'éclairage urbain constitue aujourd'hui un atout essentiel du rayonnement international de Lyon et de son agglomération.

Ce que les services et les agents de la Ville de Lyon comme du Grand Lyon ont réalisé depuis plus de 15 ans à travers le Plan Lumière et le développement de la Fête des Lumières a profondément fait évoluer notre environnement social, urbain et culturel.

Dans le même temps, les entreprises de notre région ont montré leur créativité, leur très haut niveau de compétences techniques ainsi que leur capacité à exporter loin de nos frontières leur savoir-faire.

Le Palais de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, le Monument Ryadh el Feth à Alger, la Menara à Marrakech ou les Tours Petronas à Kuala Lumpur en Malaisie sont des exemples prestigieux de cette dynamique impulsée depuis Lyon et qui mobilise, sur les quatre continents, un très grand nombre d'acteurs lyonnais dans les métiers de la Lumière.

Véritable vitrine de cette excellence, la Fête des Lumières – 8 décembre, attire chaque année des millions de visiteurs pendant quatre jours avec des artistes du monde entier qui transforment notre agglomération en un laboratoire de création pour les villes de demain.

Reconnue comme un pôle de compétence majeur sur les enjeux de la lumière urbaine, Lyon est à l'origine de la création de LUCI, un réseau mondial des Villes Lumière qu'elle préside, et qui permet aux villes de confronter leurs expériences et de partager leurs compétences. Trente-cinq villes à travers le monde en sont d'ores et déjà membres dont Turin, Shanghai, Birmingham, Hambourg, Milan ou Budapest.

Riche de son expérience et forte des réseaux d'échanges internationaux qu'elle a su créer autour d'elle, Lyon élabore son Nouveau Plan Lumière. Cette perspective sera, dans les années à venir, au cœur des transformations de notre Cité en prenant toute sa part au développement urbain, économique et culturel de l'agglomération ainsi que de son image auprès des visiteurs du monde entier.



Les Lyonnais ont fait leur les mises en lumière de la dernière décennie qui forment à présent un paysage familier et apprécié. Grâce à elles, la ville vit la nuit, elle se contemple et se visite.

Mais Lyon a changé : c'est une ville moderne, rajeunie, vivante et attractive. Les projets à venir doivent être capables de le dire, en continuité avec ce qui fut réalisé et qui fonde son rapport à la lumière. Lyon possède un patrimoine de grande valeur. Mais elle est aussi formée de sites, de quartiers, avec leurs ambiances, leurs modes de vie, leur dynamisme : la lumière doit aussi raconter ces identités. Et puis les initiatives publiques ou privées se multiplient et c'est heureux. Mais il faut préserver la qualité du paysage nocturne et éviter toute cacophonie : ce concert d'initiatives doit jouer la même partition ! Les techniques ont évolué, la Fête des Lumières a permis d'intégrer l'image, le mouvement, la couleur, la lumière s'affranchit des bâtiments sur lesquels elle se projette : les projets pérennes doivent aussi intégrer ces innovations.

Lyon a été précurseur dans le domaine de la lumière. Elle doit poursuivre ce rôle pilote et être capable d'aller plus loin. C'est notre but en élaborant ce nouveau plan Lumière. La richesse de ce qui est exprimé, le souci de prendre en compte de nouveaux aspects tels que l'écologie, l'innovation, la création, les temporalités, font de la lumière une discipline à part entière de l'évolution de notre cité, capable à sa manière d'en raconter le dessein.

Doc 7 – La nuit blanche 2007 à Paris

Page officielle de la Nuit Blanche 2007



6 octobre
Nuit blanche
2007

le samedi 6 octobre,
de 19h00 à 7h00, vivez la 6^e édition de Nuit Blanche

Paris.fr
MAIRIE DE PARIS

Accueil Nuit Blanche

- Batignolles – Saint Lazare
- Madeleine – Louvre
- Les Halles - Le Marais - Bastille
- Bercy – Bibliothèque François Mitterrand
- Les Olympiades
- Nuit Blanche ailleurs
- Artistes et collectifs

Découvrez votre parcours



Le mot des élus



Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Christophe Girard, adjoint au Maire de Paris chargé de la Culture et Pénélope Kornites, adjointe au Maire de Paris, chargée des personnes handicapées.

Lire la suite

Le mot des Directeurs artistiques

Le texte de présentation des directeurs artistiques (dossier de presse téléchargé sur le site officiel)

Nuit Blanche 2007, La ville à l'œuvre

Par Jean-Marie Songy et Jérôme Delormas, directeurs artistiques

Nuit Blanche, en offrant la ville comme terrain de jeu à l'art, est une invitation à sortir de nos sentiers battus. Pour découvrir des œuvres décadrées, pour partager avec tous les passagers volontaires ou fortuits de cette nuit l'émotion d'histoires captées sur le vif. Pour rendre à l'art sa force de déroute.

Pour accompagner les spectatrices et spectateurs, acteurs principaux de cette manifestation, nous avons voulu pour cette édition 2007 proposer l'expérience réelle d'une nuit blanche à Paris. Une telle aventure a une durée, celle qui va du crépuscule au petit matin; une géographie, celle d'une traversée d'une ville capitale.

C'est aussi l'expérience des différents états dans lesquels nous embarque notre corps lorsque ses rythmes physiologiques et sociaux sont décalés, c'est l'expérience des images, des sensations et des rêves réalisés. C'est une ville montrée, critiquée, aimée, exaltée par des artistes, une ville partagée par le public.

Dans cet état d'esprit, l'emprise géographique est principalement dessinée autour de la ligne 14 du métro qui fonctionnera sans interruption toute la nuit, jusqu'à la nouvelle station des Olympiades. Elle permettra aux visiteurs de rompre la déambulation pédestre pour se reposer, ou de gagner du temps et d'aller voir une proposition bien précise. La rencontre doit être possible à chaque minute, et nous nous emploierons sur certains espaces à tenir éveillés ceux qui le souhaitent jusqu'aux lumières de l'aube.

Pour l'élaboration de cette programmation artistique, nous avons mêlé deux univers très différents, avec des artistes mettant délibérément en jeu la performance et le spectacle de rue, le théâtre, les arts numériques, mais aussi le design, le design graphique, le motion design, le cinéma expérimental, le cinéma d'animation, l'art contemporain et la musique.

Notre pari est de faire se rencontrer ces familles pour rendre accessible au plus grand nombre un art contemporain dans son positionnement physique et politique au cœur de la ville. L'artificiel, la chair, le direct ou le différé, le futuriste et l'archaïque y déclineront autant de narrations sur notre époque.

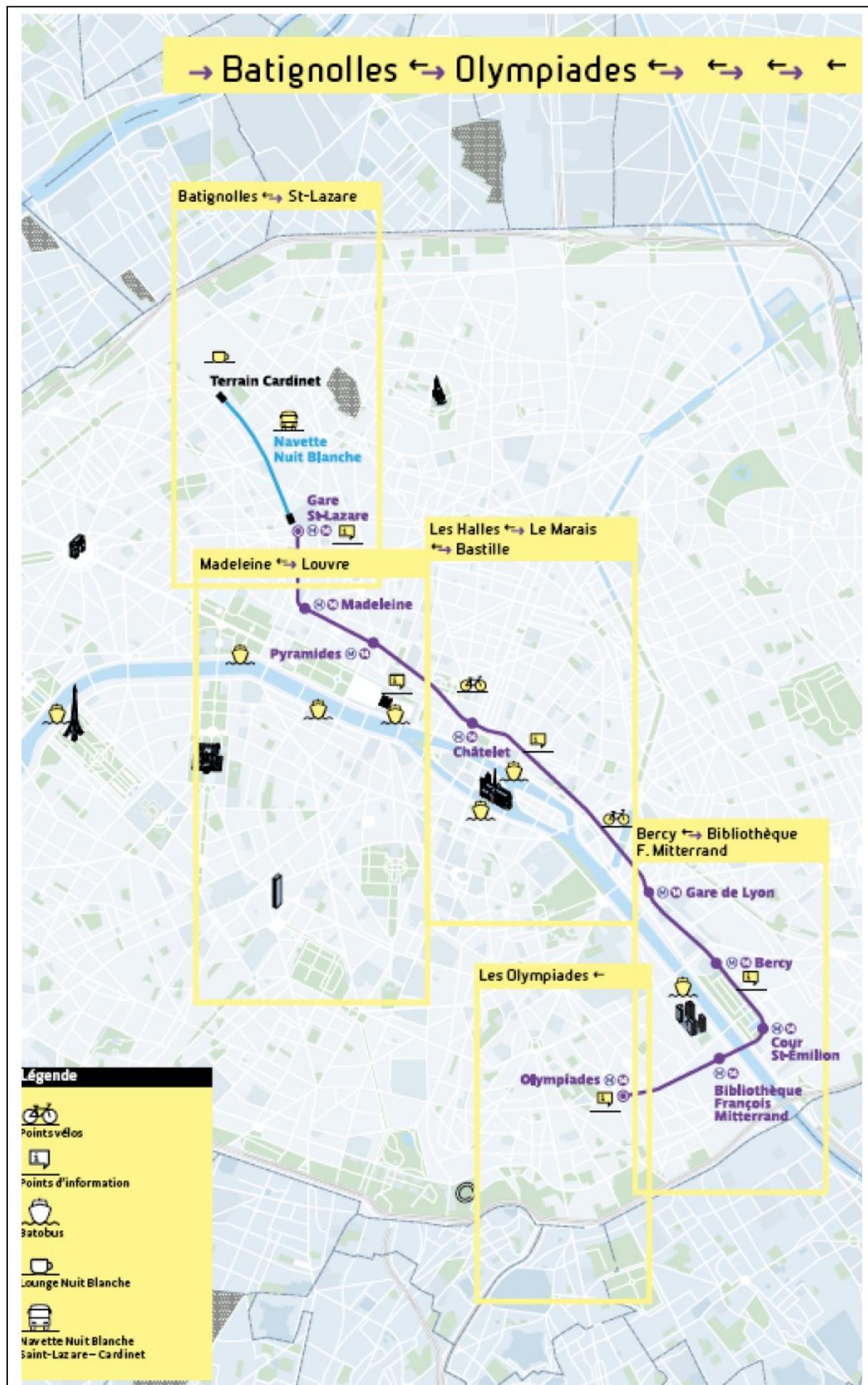
Certaines œuvres susciteront du consensus, de la beauté, de la poésie. Elles pourront aussi intriguer, ou apporter un regard grinçant sur nos modes de vie et de croyances. Toutes dialoguent avec des espaces autant physiques que symboliques.

La relation à l'espace public est sans doute la particularité de la Nuit Blanche 2007. Relation qui est l'apanage des artistes des arts de la rue, intervenant ici plutôt sous forme d'installations urbaines. C'est aussi un enjeu important pour un certain nombre de collectifs « hybrides » dont le travail relève des cultures numériques de l'image, de la musique ou de la communication.

Tous ces créateurs ont à cœur de questionner ces cultures éminemment urbaines, en pleine effervescence, bousculant par là même bien des conservatismes artistiques, culturels et sociaux.

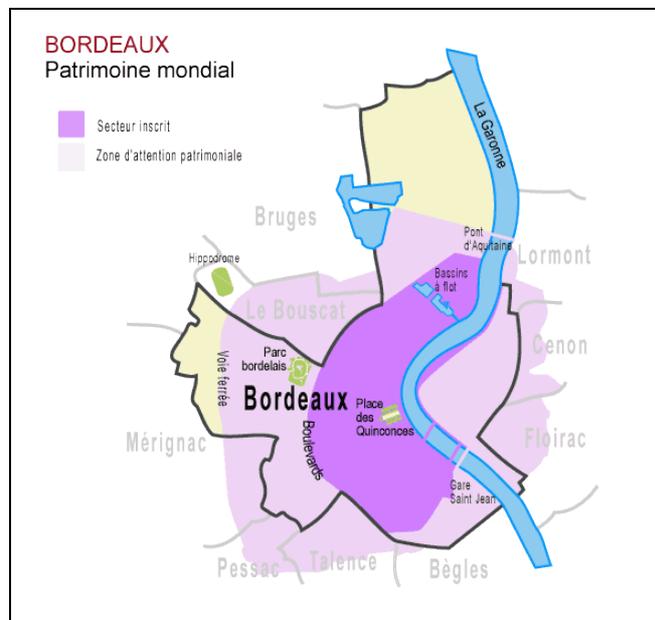
Samedi 6 octobre 2007, de 19h à 7h du matin, venez prendre le pouls de l'art!

Le parcours de la nuit Blanche (dossier de presse téléchargé sur le site officiel)



Doc 8 - Bordeaux Patrimoine mondial de l'Humanité

Le 28 juin 2007, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit Bordeaux, Port de la Lune, sur la liste du Patrimoine mondial au titre d'Ensemble urbain exceptionnel. La distinction de ce vaste périmètre de 1810 hectares est une première. La Commission du Patrimoine mondial de l'Unesco n'avait encore jamais honoré un ensemble urbain de cette ampleur. L'entrée de Bordeaux sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial, aux côtés de plus de 800 sites à travers le monde, distingués pour leur "valeur universelle exceptionnelle", est le fruit d'un travail entamé en 2003 par la Ville, en concertation avec ses partenaires locaux, l'Etat et les différentes instances nationales et internationales.



Bordeaux est le premier ensemble urbain, sur un

périmètre aussi vaste et complexe, distingué par la Commission du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis sa création, en 1976. Ce sont en effet 1810 hectares, des 4455 que compte la ville, qui ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial en juin 2007. Ce secteur préservé est entouré d'une zone dite d'attention patrimoniale, d'une surface de 3725 hectares. Les tracés de ces deux périmètres s'appuient sur le Plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur. Etre inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco n'implique aucune obligation autre que celles imposées par les règlements d'urbanismes et n'apporte aucun financement direct à la préservation ou à la valorisation des biens concernés. Toutefois, Bordeaux devra répondre aux exigences de l'Unesco en terme de préservation et de transmission aux générations futures de toutes les composantes de l'identité bordelaise : un patrimoine architectural et immatériel exceptionnel.

Le secteur inscrit au patrimoine mondial. Le périmètre inscrit au Patrimoine mondial, entre Garonne et boulevards comprend le port de la lune et s'étend, du nord au sud le long du fleuve, du quai de Bacalan à celui de Paludate, incluant les bassins à flot et le pont de pierre. Il englobe la quasi-totalité de Bordeaux à l'intérieur des boulevards, à l'exception du quartier situé au delà de la gare Saint Jean, entre les voies ferrées et le boulevard Jean-Jacques Bosc. A l'intérieur des terres, en partant du Sud, le périmètre inclut la rue Charles-Domercq, la gare et se prolonge au sud-ouest, le long de la rue Amédée-Saint-Germain jusqu'aux boulevards, qu'il emprunte vers le Nord jusqu'au boulevard Albert Brandenburg. Ainsi délimité, cet ensemble urbain est constitué d'une mosaïque de quartiers dotés d'identités particulières, qui assure la continuité urbaine de la ville. Une zone d'attention patrimoniale Autour du périmètre inscrit au Patrimoine mondial, une zone d'attention patrimoniale, ou zone tampon, assure l'articulation entre la ville centre et les communes limitrophes. Ce territoire inclut toute la rive droite de Bordeaux, c'est-à-dire le quartier de la Bastide qui, sur plus de 500 hectares, offre un paysage largement végétal, et, pour parties, les communes de Floirac, de Cenon et de Lormont. Sur la rive gauche, la zone tampon suit le tracé de la voie ferrée de ceinture. Elle inclut des éléments et des ensembles de grand intérêt tel que le Parc Bordelais ou le quartier Lescure. De ce côté de la Garonne, la zone d'attention patrimoniale concerne, hors Bordeaux, les communes de Talence, de Pessac, de Mérignac, du Bouscat et de Bruges. Le dessin de la zone d'attention patrimoniale est susceptible d'évoluer dans les prochaines années, en concertation avec les différents acteurs concernés (Unesco, ville de Bordeaux, communes de la zone d'attention patrimoniale, Commission municipale du Patrimoine mondial, etc.).

Pour un tourisme urbain de qualité

La gestion intégrée de la qualité (GIQ) des destinations touristiques urbaines

Avant-propos

Le tourisme est essentiel à la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne, à savoir la promotion de l'intérêt du citoyen européen, la croissance et l'emploi, le développement régional, la gestion du patrimoine culturel et naturel ainsi que le renforcement de l'identité européenne.

Les zones urbaines méritent une attention particulière, comme le montre la communication de la Commission d'octobre 1998 intitulée «Cadre d'action pour un développement urbain durable dans l'Union européenne», qui vise, notamment, à renforcer la prospérité économique et l'emploi dans les villes ainsi qu'à améliorer l'environnement urbain.

Un tourisme de qualité peut contribuer au développement durable des zones urbaines en améliorant la compétitivité des entreprises, en répondant aux aspirations sociales et en préservant l'environnement culturel et naturel.

Réussir simultanément dans ces différents domaines au niveau d'une destination touristique demande une démarche globale, centrée sur la satisfaction du touriste et basée sur les principes du développement durable, qui est qualifiée dans cette publication de «gestion intégrée de la qualité» (GIQ).

Bien que la démarche GIQ soit relativement récente, un certain nombre de destinations touristiques urbaines font de réels efforts dans cette direction. Elles ont défini des stratégies avec les partenaires clés, mettent en œuvre de bonnes pratiques et développent continuellement des instruments de suivi et d'évaluation pour ajuster cette démarche en fonction de ses incidences économiques, sociales et environnementales. L'objet de cette publication est de tirer les leçons de l'expérience de ces destinations et de formuler des recommandations utiles aux destinations touristiques urbaines.

Le tourisme urbain

Près de 80 % de la population européenne vit dans des villes, ce qui fait de l'Europe le continent le plus urbanisé du monde et de la question urbaine l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années.

D'une part, les agglomérations urbaines potentialisent des difficultés auxquelles la société européenne, dans son ensemble, est confrontée: difficultés de circulation, pollution, insécurité et chômage. D'autre part, elles sont non seulement le lieu principal de création de richesses et le centre du développement culturel et social, mais aussi, pour les citoyens, un lieu de vie, de travail, de consommation et de loisirs.

Depuis le début des années 80, le tourisme urbain connaît un regain d'intérêt et une croissance appréciable. Il bénéficie sans conteste de plusieurs facteurs combinés tels que le mouvement de revalorisation, voire de réhabilitation des centres historiques des villes, l'élargissement et la diversification des pratiques culturelles, l'intérêt marqué par les consommateurs pour le patrimoine et l'urbanisme ainsi que la recherche d'animations et d'opportunités de faire des achats.

Le fractionnement des congés, l'avènement du marché unique et l'accroissement général de la mobilité interviennent comme des éléments facilitant le développement du tourisme urbain européen.

L'offre se diversifie au gré de l'évolution des désirs d'activités et de loisirs des visiteurs. Elle se diversifie également au fil de la prise de conscience et de la volonté de plus en plus affirmée des décideurs politiques de promouvoir le tourisme comme un axe de développement économique, porteur de richesses et d'emploi.

Le tourisme apparaît comme un axe stratégique d'une politique d'aménagement urbain qui se doit de proposer tout à la fois une offre compétitive visant à rencontrer les attentes des visiteurs et contribuant positivement au développement de la ville et au bien-être de ses habitants.

La gestion intégrée de la qualité (GIQ) est une manière d'agir sur ces deux fronts: développement économique, d'une part, et développement urbain, d'autre part, en offrant une expérience unique et originale au visiteur et en rencontrant au mieux les aspirations légitimes de la population à un développement économique et social harmonieux et soucieux de l'environnement.

La présente publication résume les facteurs de succès de ces démarches, met en évidence des manières de procéder et illustre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus en partant de quinze études de cas de destinations touristiques urbaines européennes.

Résumé des recommandations

Les recommandations formulées ci-après s'adressent principalement aux acteurs publics et privés du tourisme soucieux de contribuer à un développement harmonieux de l'industrie du tourisme sur le territoire de leur ville et de ses environs en optimisant les retombées positives tant sur le plan de la satisfaction des touristes que sur les plans socio-économique et de la qualité de vie de leurs concitoyens.

Dynamique de conception: plans stratégiques et objectifs

Le choix des objectifs dépend de facteurs liés au contexte, au positionnement et aux orientations de la politique de développement touristique. Idéalement, ils devraient être définis en cohérence avec la politique de développement urbain. La mise en œuvre de la gestion intégrée de la qualité des destinations touristiques urbaines suppose qu'une attention particulière soit portée:

- à l'analyse de l'existant;
- à la définition des objectifs et des lignes directrices de la démarche;
- à l'environnement et au développement durable;
- aux ressources humaines et aux initiatives de formation.

Analyse de l'existant

Les acteurs d'une destination urbaine disposeront d'une analyse approfondie de type SWOT sur le positionnement du tourisme par rapport aux grandes tendances du marché, de ses potentialités et des limites de son développement durable, de son impact positif et de ses entraves.

Définition des objectifs et des lignes directrices de la démarche

Les raisons d'être de la mise en place d'une démarche de gestion intégrée de la qualité seront exprimées clairement afin d'éviter de décevoir ultérieurement les attentes des acteurs publics et privés ainsi que de la communauté locale. Ces raisons d'être auront de préférence une connotation positive et préventive plutôt que négative et correctrice.

Les objectifs seront opérationnels, évaluables et échelonnés dans le temps. En nombre limité, ils seront plus aisément communicables, contribueront à fédérer les acteurs, renforceront la mobilisation interne de la destination et accroîtront l'information de visiteurs de plus en plus sensibles aux idées consuméristes.

Environnement et développement durable

Ces objectifs s'inscriront dans une stratégie globale de développement urbain visant à maximiser les retombées socio-économiques locales et à optimiser la qualité de la vie, aujourd'hui et pour les générations futures. Ces dimensions seront cohérentes avec les thèmes de l'Agenda 21.

Ressources humaines et initiatives de formation

Le facteur humain est une des clés du succès d'une destination touristique urbaine: c'est de la qualité des contacts dont le visiteur se souviendra le plus souvent et dont il parlera à son entourage. Le choix des objectifs intégrera donc toujours la satisfaction du personnel en multipliant les sources d'épanouissement personnel par une politique de formation continue et d'amélioration des conditions de travail.

Dynamique de mise en œuvre

Initiatives des autorités publiques

Chaque destination urbaine choisit ses propres priorités pour la mise en œuvre de son plan de gestion intégrée de la qualité. Ce choix, souvent lié aux raisons mêmes qui ont été à la base d'une première réflexion sur la qualité ainsi qu'aux ressources touristiques de chaque ville, se traduit par une très grande diversité d'actions, souvent à l'initiative des autorités publiques, et notamment dans les domaines suivants:

- l'environnement et le développement durable;
- l'accessibilité et la mobilité;
- la sécurité.

Environnement et développement durable

Les politiques de développement touristique intégreront des mesures pratiques qui couvriront les aspects les plus larges de la destination et s'inscriront de façon cohérente dans une politique générale de protection et de gestion de l'environnement. Ces mesures toucheront notamment à l'intégration, dans les plans d'urbanisme, des développements d'infrastructures touristiques et des programmes de réhabilitation de l'habitat dans les centres de ville, à la collecte des déchets, etc.

Accessibilité et mobilité

Les flux touristiques urbains engendrés par l'usage de moyens de transport individuel viennent s'ajouter aux problèmes quotidiens de circulation et de pollution des villes. Les autorités locales doivent développer une approche globale faite d'incitants et de mesures dissuasives. Une telle approche devra essentiellement intégrer:

- le développement de transports publics intermodaux, performants et à prix compétitifs;
- la vente de produits et de services spécifiques encourageant les touristes et les résidents à privilégier l'usage des transports publics;
- la mise en place de parkings de dissuasion et de zones à accès et à circulation restrictifs.

Une attention toute particulière sera également accordée au problème des personnes moins valides.

Sécurité

L'amélioration réelle et subjective de la sécurité d'une destination contribue à son image et à son pouvoir d'attraction touristique. Sa perception sera renforcée par des actions préventives, la mise en place d'un service d'aide aux victimes et la formation de la police locale à l'accueil des touristes et au traitement rapide de leurs plaintes.

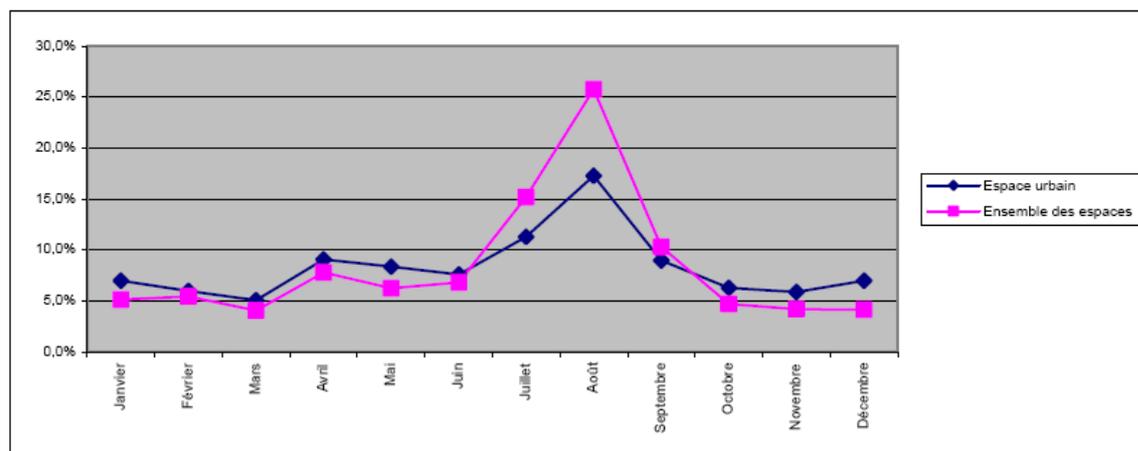
Services et support de l'autorité commune aux acteurs

Chaque destination urbaine qui met en œuvre une démarche de gestion intégrée de la qualité fournit son support aux acteurs du tourisme au travers d'un ensemble de services qui couvrent:

- la communication interne et l'animation;
- la promotion et la communication externe;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- la formation.

Doc 10 – Quelques caractéristiques du tourisme urbain en France

Source : http://www.tourisme.gouv.fr/fr/navd/mediatheque/publication/attractivite/att00006388/client_toururbain.pdf



Source : Direction du Tourisme / Sofrès (SDT 2000)

(en % du total des séjours réalisés dans l'année).

LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

La ville est le premier espace touristique de la clientèle étrangère.

Pour les non-européens, les villes constituent la 1^{ère} destination en France.

A Paris : la durée des séjours est supérieure à celle effectuée dans les autres villes. La demande étrangère représente 67% des séjours et 72% des nuitées. La capitale française se caractérise par une prédominance des Américains, suivis des Anglais, des Italiens, des Japonais, des Allemands et des Espagnols. Le nombre de visiteurs chinois est en forte progression.

Pour l'ensemble du tourisme urbain en France, les Européens sont majoritaires, avec 68 % du total des séjours (soit 15,22 millions) et 65 % des nuitées (soit 30,88 millions). Selon la Conférence Permanente du Tourisme Urbain, les trois premières clientèles européennes en 2000 étaient : les Britanniques, les Allemands, les Néerlandais. A noter que, la même année, bon nombre de villes mentionnent une hausse des clientèles du sud,

espagnole et/ou italienne, dans des proportions parfois très sensibles (à Marseille : + 53 % d'Espagnols et + 39 % d'Italiens).

Les Américains représentent 13 % des séjours, suivis des touristes en provenance d'Asie et d'Océanie (10.5 %) ; les Africains représentent 1.3 % des séjours.

Qu'attendent les touristes étrangers en villes :

Pour les Européens, les critères prioritaires restent la notoriété et la proximité. Le respect de l'environnement et la qualité sont des facteurs majeurs du tourisme urbain.

Les Allemands, très attentifs au rapport qualité/prix, sont intéressés par des voyages culturels, faciles d'accès.

Les Belges attendent des produits axés sur l'art de vivre, la gastronomie, la découverte des traditions et l'authenticité.

Les Britanniques constituent un marché important pour les courts séjours dans les villes françaises favorisées par le développement de nouvelles dessertes aériennes grâce aux compagnies « low cost ». La tendance à l'achat de forfaits rend nécessaire une augmentation de la programmation des villes par les T.O. anglais.

Les Italiens sont demandeurs d'une bonne communication sur la richesse culturelle et l'ambiance variées des villes.

Les Espagnols attendent la prise en compte de plages horaires étendues, une information sur les événements, des facilités d'accès aux transports et aux prestations.

Les Américains fréquentent à 75% Paris et la région PACA. Ils privilégient des produits mono-destination et se déplacent sur l'ensemble du territoire.

Les Japonais combinent la destination France à d'autres pays européens.

Combien dépensent-ils :

Les dépenses sont très supérieures à la moyenne de celles réalisées dans les autres espaces touristiques (93 € contre 36 € par nuitée, selon Maison de la France).

Comment se logent-ils ?

L'hébergement marchand représente les 2/3 des nuitées en espace urbain. C'est moins qu'en espace littoral ou en montagne, mais davantage qu'à la campagne. La proportion la plus forte est pour la clientèle asiatique (70%). L'hôtel est l'hébergement dominant avec près de la moitié (49%) des nuitées ; le logement chez des parents et amis représentant près de 24% des nuitées

Que font-ils ?

Les séjours en espace urbain sont principalement consacrés à la visite des musées et des monuments (23%) et aux manifestations culturelles (5%). Ensuite viennent les achats (20% des séjours), les activités professionnelles (11.4%). La visite de parcs de loisirs (Disneyland Paris en tête) est une activité de plus en plus pratiquée (8.8%) par les touristes non-résidents lorsqu'ils sont en espace urbain.

Comment se déplacent-ils ?

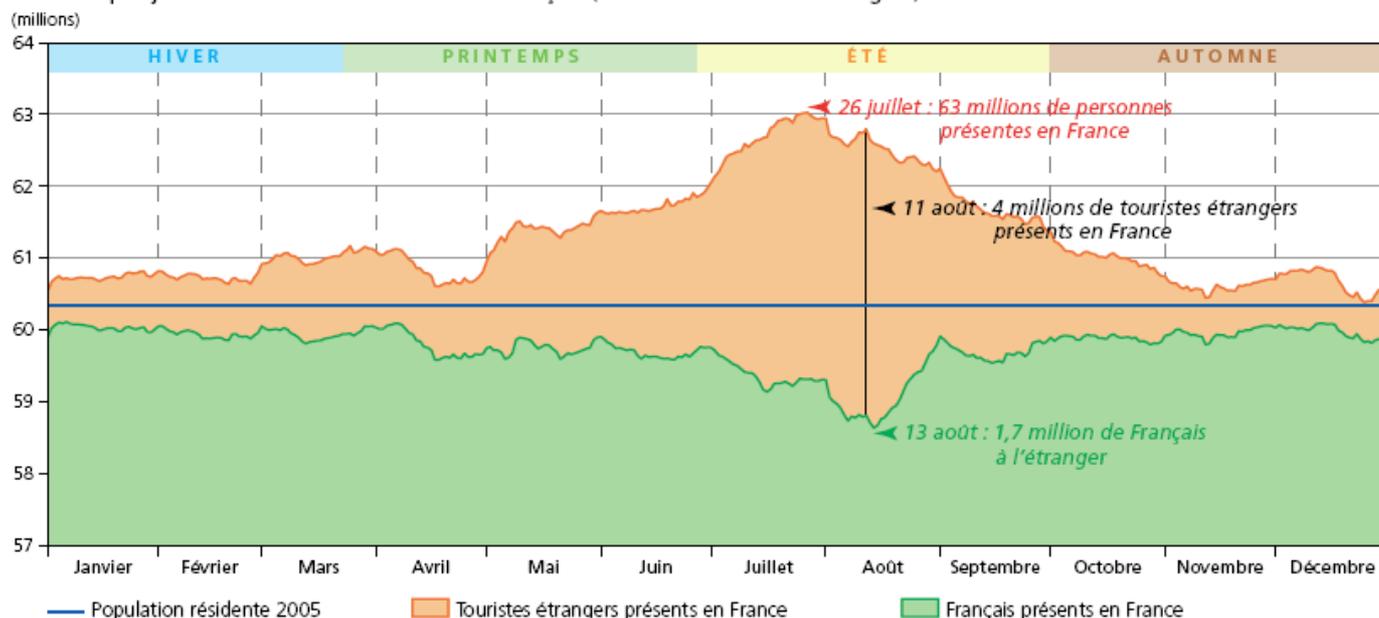
La voiture représente le mode de déplacement principal : il est représentatif du profil du touriste en ville, indépendant et itinérant. Les transports collectifs, en progression, sont utilisés pour 60% des séjours (train 13 %, avion 26 %, autocar 22 %). L'extension du réseau TGV –actuel et futur – devrait renforcer cette tendance.

Doc 11 – quelques caractéristiques du tourisme en France

Ouvrage « Mobilité touristique et population présente »

<http://www.tourisme.gouv.fr/fr/html/mobilite/pdf/Graph.1-FRANCE.pdf>

Présence par jour sur l'ensemble du territoire français (résidents / touristes étrangers)



Source : Estimation direction du Tourisme

Définitions utilisées pour ce document et le suivant

LA POPULATION « résidente » est en général la seule population connue, en particulier grâce au recensement de la population mené par l'INSEE. Mais avec le développement de la mobilité, la population « présente » en un lieu donné à un moment donné peut être notablement différente de cette population « résidente ». La préparation et la conduite d'une bonne gestion publique rendent nécessaire l'estimation de cette population présente. En effet certains équipements doivent être calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente sur les lieux.

L'écart entre population résidente et population présente est variable dans le temps et selon les lieux. Par exemple les bords de mer attirent les foules en été et la montagne voit converger les skieurs l'hiver et randonneurs et alpinistes l'été. Mais ces touristes ne viennent pas de nulle part : les villes se vident de leurs habitants pendant les vacances, tout en se remplissant parfois de touristes. On cherche donc à mesurer l'ensemble de ces mouvements et les variations de la population présente tout au long de l'année qui sont induites par ces mouvements.

En analyse de la mobilité, la définition du créneau spatio-temporel sur lequel on travaille a une importance considérable. Pour cet exercice nous avons adopté le département, territoire de base de la gestion publique, et la journée (24 heures), qui correspond au champ du tourisme. En effet, selon les normes internationales, est touriste toute personne qui voyage, quel qu'en soit le motif, avec au moins une nuit passée hors du domicile.

Nous avons donc cherché à estimer, jour par jour, la population présente dans chaque département de France métropolitaine. Cette population présente est formée d'habitants et de séjournants. Le nombre d'habitants est fourni par l'INSEE (recensement de population). Mais tous les habitants ne sont pas présents tous les jours de l'année dans leur département, certains d'entre eux pouvant être partis en voyage dans un autre département ou à l'étranger. Les séjournants peuvent être français ou étrangers ; ils ne seront comptabilisés ici que s'ils séjournent au moins une nuit dans le département. Par approximation, nous avons considéré qu'une personne était présente 24 heures dans le département où elle passait la nuit.

Nous avons combiné deux approches s'appuyant sur des sources de données différentes, l'une portant sur la population résidente en France, l'autre sur les touristes étrangers.

Pour la population résidente en France, nous avons utilisé l'enquête SDT (Suivi de la Demande Touristique), réalisée par TNS-Sofres pour le ministère du Tourisme, basée sur un panel de 20 000 Français interrogés mensuellement sur leurs déplacements touristiques du mois écoulé. On connaît, par l'INSEE (RP + actualisation annuelle) la population résidente d'un département. À partir du SDT, on détermine, dans un premier temps, la population résidente absente de chez elle pour cause de déplacement. Ces « absents » peuvent être en déplacement touristique (c'est-à-dire comportant au moins une nuitée hors du domicile) dans le même département, dans un autre département français métropolitain ou hors de France métropolitaine. S'ils séjournent hors de leur domicile mais toujours dans le même département, ils ne seront pas considérés ici comme absents de leur département, bien que comptabilisés comme touristes dans les statistiques habituelles. Toujours à partir de la même source, on estime la population des Français résidant dans un autre département et qui sont en voyage dans le département considéré. L'enquête ne portant que sur les plus de 15 ans, les chiffres sont extrapolés à la population totale. L'enquête ne porte que sur la France métropolitaine.

La problématique des touristes étrangers est théoriquement plus simple puisqu'ils ne génèrent pas d'absences mais seulement un surcroît de population. Mais pour estimer leur présence un jour donné nous disposons d'informations beaucoup moins précises. Il ne peut cependant pas être question d'ignorer cette population : on estime à environ 76 millions le nombre d'entrées de touristes étrangers en France chaque année. Nous avons donc été amenés à combiner un ensemble de sources, notamment l'Enquête aux frontières et les enquêtes mensuelles de fréquentation hôtels et campings (INSEE/Direction du Tourisme). Sur la base de ces données, nous avons estimé le volume et la répartition spatio-temporelle de ces touristes étrangers.

Doc 11 – Données sur l'évolution annuelle de la population résidente, présente, et des touristes pour les trois départements où se trouvent les villes étudiées

Ouvrage « Mobilité touristique et population présente »

<http://www.tourisme.gouv.fr/fr/html/mobilite/pdf/Graph.1-FRANCE.pdf>

Population française

Code dép.	Département	Population totale maximale	Jour max.	Max. / population résidente	Pop. max. - population résidente	Population totale minimale	Jour min.	Min. / population résidente	Pop. min. - population résidente	Présence en EHP	Présence EHP - pop. résidente	Absence en EHP
	FRANCE entière	60 110,8	6 janvier	99,6 %	- 229,2	58 633,7	13 août	97,2 %	- 1 706,3	59 754,0	- 586,0	586,0
	Somme des départements	69 341,4		114,9 %	9 001,4	50 096,7		83,0 %	- 10 243,3	59 754,0	- 586,0	3 355,5

33	Gironde	1 513,9	7 août	111,3 %	154,2	1 261,7	31 déc.	92,8 %	- 98,0	1 360,8	1,1	67,2
69	Rhône	1 673,5	10 déc	101,7 %	27,2	1 183,6	13 août	71,9 %	- 462,8	1 570,1	- 76,2	101,0
75	Paris	2 175,4	30 nov.	100,5 %	11,9	1 168,9	14 août	54,0 %	- 994,6	1 954,4	- 209,2	252,3

Touristes étrangers

Code dép.	Département	Population étrangère maximale	Jour étranger max.	Max. / population résidente	Population étrangère min.	Jour étranger min.	Min. / population résidente	Équivalent habitant permanent
	FRANCE entière	3 981,8	11 août	6,6 %	607,0	6 janvier	1,0 %	1 553,2
	Somme des départements	4 254,5		7,1 %	574,3		1,0 %	1 553,2

33	Gironde	75,9	11 août	5,6 %	3,1	25 février	0,2 %	20,8
69	Rhône	19,7	4 sept.	1,2 %	5,5	4 février	0,3 %	11,4
75	Paris	240,4	11 août	11,1 %	126,3	21 février	5,8 %	182,3

Tableaux départementaux : les valeurs sont données de façon journalière.

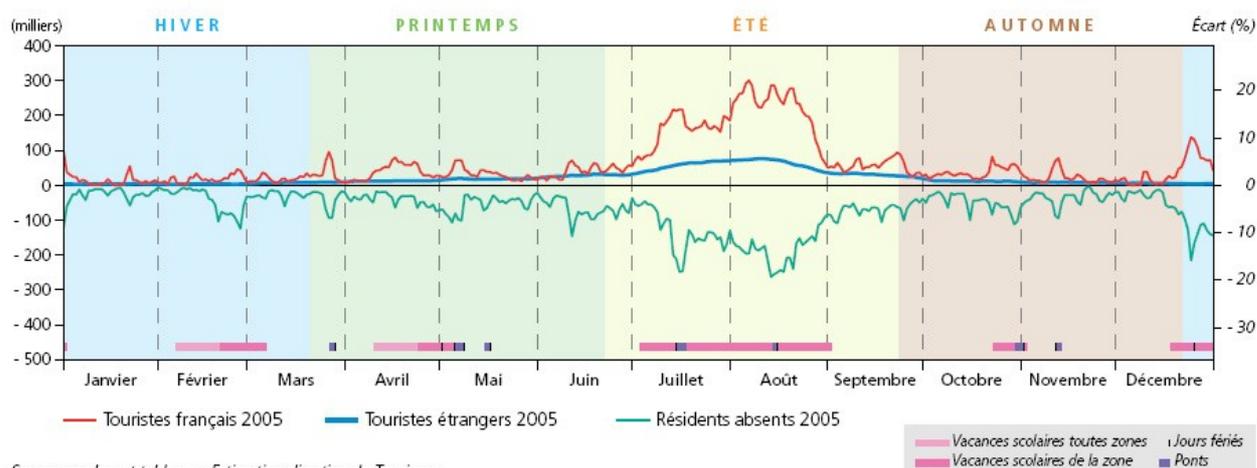
Département de la Gironde

La fréquentation touristique totale représente l'équivalent de 80 100 habitants permanents (dont 74,0 % de Français et 26,0 % d'étrangers).

Nombre maximal de touristes présents	374 700	atteint le 6 août 2005
Nombre maximal de résidents absents	263 000	atteint le 13 août 2005
Nombre maximal de touristes français	300 900	atteint le 6 août 2005
Nombre maximal de touristes étrangers	75 900	atteint le 11 août 2005

Nombre de touristes français (en EHP)	59 300	soit 21,7 millions de nuitées annuelles
Nombre de touristes étrangers (en EHP)	20 800	soit 7,6 millions de nuitées annuelles
Absence moyenne annuelle (en EHP) de leur domicile	67 200	soit 24,5 millions de nuitées annuelles

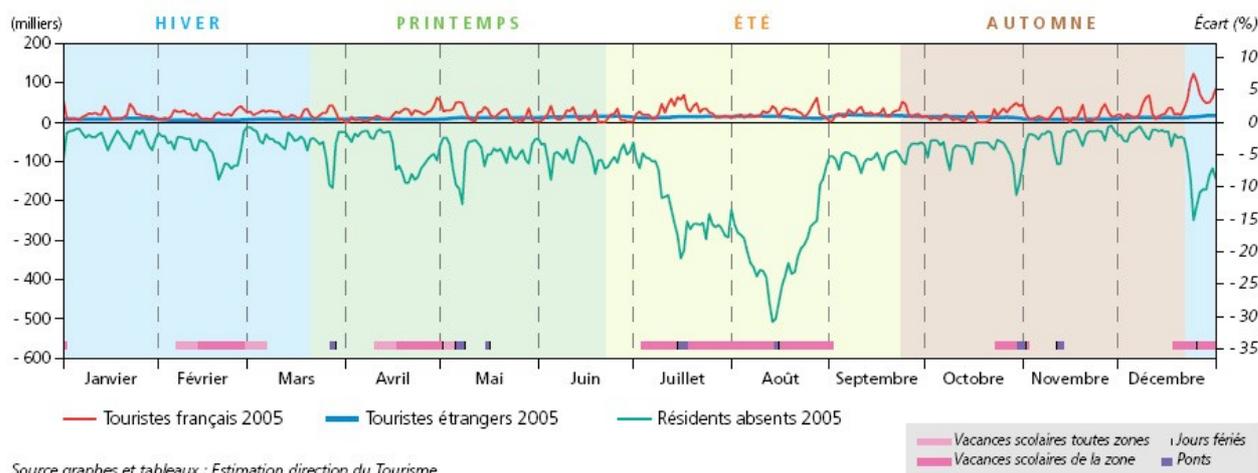
Nuitées touristiques annuelles dans le département : 32 518 000 dont 3 274 500 nuitées intradépartementales (soit 10,1 %)



Département du Rhône

La fréquentation touristique totale représente l'équivalent de 34 300 habitants permanents (dont 66,8 % de Français et 33,2 % d'étrangers).

Nombre maximal de touristes présents	137 400	atteint le 24 décembre 2005
Nombre maximal de résidents absents	507 300	atteint le 13 août 2005
Nombre maximal de touristes français	123 900	atteint le 24 décembre 2005
Nombre maximal de touristes étrangers	19 700	atteint le 4 septembre 2005
Nombre de touristes français (en EHP)	22 900	soit 8,3 millions de nuitées annuelles
Nombre de touristes étrangers (en EHP)	11 400	soit 4,1 millions de nuitées annuelles
Absence moyenne annuelle (en EHP) de leur domicile	101 000	soit 36,9 millions de nuitées annuelles
Nuitées touristiques annuelles dans le département :	13 209 000	dont 716 500 nuitées intradépartementales (soit 5,4 %)



Département de Paris

La fréquentation touristique totale représente l'équivalent de 224 400 habitants permanents (dont 18,8 % de Français et 81,2 % d'étrangers).

Nombre maximal de touristes présents	315 100	atteint le 24 décembre 2005
Nombre maximal de résidents absents	1 066 200	atteint le 14 août 2005
Nombre maximal de touristes français	130 200	atteint le 24 décembre 2005
Nombre maximal de touristes étrangers	240 400	atteint le 11 août 2005
Nombre de touristes français (en EHP)	42 100	soit 15,4 millions de nuitées annuelles
Nombre de touristes étrangers (en EHP)	182 300	soit 66,5 millions de nuitées annuelles
Absence moyenne annuelle (en EHP) de leur domicile	252 300	soit 92,1 millions de nuitées annuelles
Nuitées touristiques annuelles dans le département :	82 276 000	dont 377 600 nuitées intradépartementales (soit 0,5 %)

